

trafiquants font passer les drogues dans d'autres pays. En outre, des substances psychotropes sont produites au Canada afin de satisfaire aux terribles besoins de toxicomanes d'autres pays. Il est clair que nous devons mettre fin à ce trafic, non seulement parce les Canadiens en sont victimes, mais aussi parce que nous en avons la responsabilité en tant que citoyens du monde.

L'abus des drogues n'est pas un phénomène nouveau. Par contre, son ampleur l'est. Déjà en mille neuf cent neuf, le Canada contribuait de façon active à la préparation d'une convention internationale destinée à contrôler le trafic de l'opium. Aujourd'hui encore, nous continuons de jouer un rôle prépondérant au sein des organismes des Nations Unies, tels que la Commission sur les stupéfiants! Ainsi, hier le Canada a été réélu au sein de cette importante Commission qui, par le passé, s'était surtout concentrée sur le problème de la réduction de l'offre. Le Canada, avec d'autres pays, a contribué à l'introduction d'un nouvel élément dans l'approche prise par la Commission: la réduction de la demande. Nous essayons aussi de tenir compte de certains autres éléments, tels que la complexité nouvelle des réseaux internationaux de trafiquants.

Les réseaux, dont les tentacules s'étendent à présent sur le monde entier, ont raffiné les moyens employés pour faire passer leurs produits. Parfois, ils ont recours à des passeurs voyageant par avion, les drogues maintenues à leur corps par des sangles. Parfois, ils les font passer sous le couvert de cargaisons de marchandises inoffensives. Il existe diverses façons de protéger les profits tirés de ce trafic illicite. Les fonds sont mis à l'abri à l'étranger par l'intermédiaire de compagnies servant de couverture, et par d'autres moyens. La Commission des Nations Unies travaille donc actuellement à la rédaction d'une nouvelle convention internationale sur le trafic illicite. Cette entreprise fait suite à une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée en décembre 1984. L'honorable représentant de Calgary-Ouest, qui faisait partie de la délégation canadienne aux Nations Unies, a annoncé que le Canada avait parrainé cette importante initiative. Cette nouvelle convention pourrait s'avérer, pour les organes chargés dans le monde entier de faire respecter la loi, une arme puissante contre les trafiquants. Le Canada attache une haute priorité à l'aboutissement de cette convention.

Au niveau international, le gouvernement oeuvre sur trois fronts: